

Le genre Amanite

dans la région morlaisienne

par Edouard LEBEURIER

Les scabel tousegui (litt. chaises de crapauds) ou tocou tousegui (chapeaux de crapauds) (1) ont été jusqu'à présent, et plus particulièrement dans nos campagnes, l'objet d'appréhensions et d'une mauvaise réputation.

A l'encontre d'autres régions, où les Champignons sont de consommation courante et représentent un appoint non négligeable pour la table, ils sont peu recherchés dans la nôtre et cette répulsion pour cet excellent comestible est dominé par la peur de leur nocivité, à laquelle il est sacrifié la saveur d'un mets agréable.

Cependant, depuis plusieurs années, nous assistons au développement d'un sens plus développé de la mycophagie. La sous-alimentation pendant l'occupation a porté bien des gens à rechercher dans la nature des produits de remplacements. Les déplacements forcés vers d'autres régions, où les Champignons sont mieux connus, ont appris à certains à les apprécier et, par la vertu de l'exemple, à les aimer. Il est certain, depuis quelques années, que leur recherche et leur consommation ont augmenté de façon très notable dans notre région.

On naît mycophage, on devient mycologue. Malheureusement et jusqu'à présent sur le plan local, peu de mycologues nous avaient honorés de travaux pratiques et originaux.

Il faut remonter à 1879-1880 (2) pour trouver dans le Bulletin de la Société Scientifique du Finistère quelques notions de Mycologie bretonne dans un catalogue des Hyménomycètes et des Discomycètes de l'arrondissement de Morlaix sous la signature du comte Louis de GUERNISAC. Mais, depuis cette époque, l'étude des champignons en général a pris une telle ampleur, que la systématique de la flore fongique régionale, reste largement ouverte aux chercheurs et ces premiers travaux ne possèdent plus qu'une valeur historique et relative.

Cependant de très nombreux ouvrages généraux ont paru depuis une décade, mettant à la portée de tous, par le texte et

(1) Sing. Scabel touseg, Toc touseg.

(2) Catalogue des Hyménomycètes trouvés jusqu'à ce jour dans le Finistère et plus particulièrement dans l'arrondissement de Morlaix, 1879-1880, 1^{re} année, 1^{er} fasc., et Catalogue des Discomycètes de l'arrondissement de Morlaix, 1879-1880, 1^{re} année, 2^e fasc.

l'image, un enseignement suffisant pour acquérir les notions nécessaires à une détermination précise des espèces principales sur le terrain.

Il est bien certain que la hantise de l'empoisonnement et la connaissance imparfaite des espèces jouent un rôle de freinage dans leur consommation. Il est aussi avéré qu'on ne saurait trop recommander lors de cueillettes, de ne ramasser et de ne préparer que les échantillons dont on est absolument sûr, car un certain nombre d'espèces, heureusement peu nombreuses dans notre région, peuvent occasionner des accidents, dont la gravité diffère et prend des formes variées, allant du malaise bénin, dû pour une part, à des alcaloïdes spécifiques et à des réactions individuelles différentes consécutives à une résistance diminuée, une hypersensibilité, une allergie particulière, à une mortalité évaluée à 55 % des cas traités dans le syndrome phalloïdien.

Nous n'avons ni l'idée, ni la qualité de traiter de ces multiples syndromes, ni de leurs traitements qui reste du ressort du médecin, mais nous pouvons dire que l'empoisonnement est d'autant plus grave que sa période d'incubation est plus prolongée.

C'est ainsi que dans le plus grave d'entre eux, le syndrome phalloïdien, les premiers symptômes n'apparaissent que 6 à 24 heures après l'ingestion et même 40 heures dans des cas extrêmes. On comprendra que les toxines, amanitines et phalloïdine surtout, se révélant si tardivement, il devient à ce moment très difficile d'attaquer le mal à la racine et seulement possible de pallier à ses effets.

Celui moins grave du syndrome panthérinien a une durée d'incubation bien plus courte allant de une à quatre heures et permet des soins immédiats alors que le bol alimentaire se trouve encore en partie dans l'estomac.

Les intoxications les plus graves ressortent de ces deux syndromes et proviennent de champignons appartenant à la famille des AMANITACÉES, laquelle se divise en deux genres AMANITA et LIMACELLA. Ce dernier devant être rare dans la région, car nous n'en connaissons encore qu'un spécimen que nous avons eu en main, récolté dans la région en 1965 et se rapportant à *Limacella lenticularis*, bon comestible.

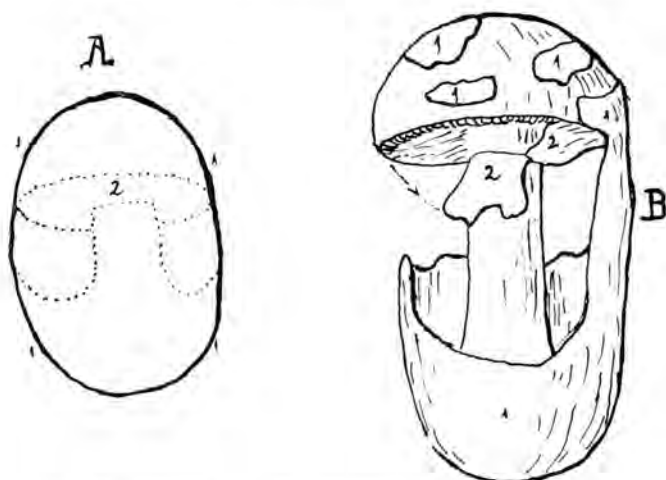
Au contraire le genre AMANITA, s'il présente des espèces très estimées comme *Amanita Caesaria* (l'Oronge ou Amanite des Césars dont nous ne connaissons de récolte vers l'Ouest qu'au delà de Rennes dans la presqu'île armoricaine), a le triste privilège d'en comprendre les plus vénéneux. Aussi la connaissance de cette famille est-elle de première importance pour qui s'intéresse aux champignons.

Il ne faut donner aucune créance aux moyens empiriques conseillés pour les reconnaître, c'est aller au devant de l'accident.

La détermination ne peut être certaine que si elle est basée sur des caractères botaniques précis et non sur des caractères secondaires inconstants comme peuvent l'être la taille, la forme, la dimension ou la couleur.

En premier lieu, la présence d'une volve, sorte de sac membraneux entourant la base du pied est un attribut de nos espèces dangereuses. Aussi, est-il recommandé de dégager cette base avec précaution pour en déceler la présence qui doit rendre le champignon suspect et à rejeter pour qui ne possède que des notions imparfaites sur ces espèces.

Le schéma de la figure 1 permet de se rendre compte du



Processus du développement d'une Amanite
1. Voile général — 2. Voile partiel

développement d'une Amanite : une membrane (voile général) entoure tout le carpophore, une autre (voile partiel) obture la surface hyménifère. Sous l'action de sa croissance, le voile général se déchire, peut laisser, mais pas toujours, de ses fragments adhérer à la cuticule du chapeau ou y rester appendiculés, alors que la partie inférieure forme une bourse à la base du stipe, tandis que le voile partiel se détache de la bordure distale, se renverse en jupe et forme un anneau autour du pied.

Mais si ce processus est valable pour tout le genre, il n'en est pas de même dans le détail pour toutes les espèces.

Ainsi le voile général peut-il laisser de forts fragments sur le chapeau, n'en point laisser du tout, y adhérer complètement, se fragmenter plus ou moins régulièrement et par rétrécissement prendre l'apparence de multiples petites pointes de diamant (Amanite tue-mouche) ou de gouttelettes de liquide (Amanite panthère). Quant à la volve, elle peut ne pas offrir les caractéristiques d'une bourse, mais se résoudre en des bourrelets hélicoïdaux plus ou moins nombreux, voire des écailles ou des squames à la base d'un pied plus ou moins napiforme, tandis que les débris du voile partiel peuvent être presque inexistantes ou caduques (Amanite vaginée) en conséquence sans anneau.

Parmi les sept sections dans lesquelles sont classées les espèces du genre Amanita, nos prospections durant une vingtaine d'années dans un rayon de 50 kilomètres aux alentours de Morlaix ne nous ont permis de découvrir que des espèces appartenant à quatre d'entre elles, toutes généralement communes sauf l'une l'Amanite d'Elie que nous n'avons recueillie que trois fois et une autre l'Amanite brun-jaune une seule fois.

Toutes les autres sont relativement communes dans les biotopes convenables : taillis, bois, forêts, qu'ils soient d'essences à feuilles caduques ou persistantes.

Les unes se montrent plus ou moins précoces à partir de la mi-mai : l'Amanite vineuse, l'Amanite épaisse, l'Amanite jonquille. Juin-juillet voient apparaître l'Amanite vireuse et la vaginée. Toutes ces Amanites, sauf la vireuse paraissent avoir une

nouvelle poussée importante en arrière-saison. Par ailleurs, certaines s'attachent beaucoup plus aux taillis : Ex. la tue-mouche, la vaginée ; d'autres recherchent plutôt les bordures aérées des bois : Ex. la panthère ; ou bien marquent une tendance à chercher le couvert des Abiétinées : Ex. la jonquille, l'épaisse, la porphyre.

Il est aussi des espèces dont la production des carpophores est très étalée dans le temps : Ex. la vaginée, d'autres qui se limitent entre des dates plus restreintes : Ex. la phalloïde.

Il est hors de doute que chaque espèce a ses exigences et que telle ou telle partie d'un bois voit se développer telles espèces plutôt que d'autres. Il serait intéressant d'en analyser les causes qui engendrent ces conditions propices à leur développement.

Nous donnons à la suite la liste des espèces d'AMANITACÉES qu'ils nous a été permis de rencontrer dans la zone considérée ainsi que leur position systématique d'après R. KÜHNER et H. ROMAGNESI.

AGARICALES — AMANITACEES

A. — Genre AMANITA Pers.

<i>Section</i> ASPIDELLA Gilb.	néant
<i>Section</i> AMIDELLA Gilb.	néant
<i>Section</i> AMANITINA Gilb.	
1. — <i>Amanitina phalloïdes</i> Fr.	
<i>A. phalloïde</i>	MORTELLE
2. — <i>Amanitina virosa</i> Fr.	
<i>A. vireuse</i>	MORTELLE
3. — <i>Amanitina citrina</i> Fr. ex Schaef. et sa var. <i>mappa</i> Batsch.	
<i>A. citrine</i>	douteuse
4. — <i>Amanitina porphyria</i> Fr. ex A.-S.	
<i>A. porphyre</i>	douteuse
<i>Section</i> AMPLARIELLA Gilb.	
5. — <i>Amplariella rubescens</i> Fr. ex Pers.	
<i>A. vineuse</i>	bon comestible
6. — <i>Amplariella spissa</i> Fr. (1)	
<i>A. épaisse</i>	bon comestible

(1) Certains auteurs indiquent une espèce *Amplariella ampla* (Pers.) Gilg. qu'ils scindent en deux autres : *A. spissa* Fr. et *A. excelsa* Fr. très voisines qui se retrouvent dans notre zone considérée.

Ci-contre : 1. *Amanitina phalloïdes*, 2. *Amanitina virosa*, 3. *Amanitina citrina*, 4. *Amanitina porphyria*, 5. *Amplariella rubescens*, 6. *Amplariella spissa*, 7. *Amanitaria pantherina*, 8. *Amanitaria Eliae*, 9. *Amanitaria gemmata*, 10. *Amanitaria muscaria*, 11. *Amanitopsis vaginata*.



Section AMANITARIA Gilb.

- | | |
|--|----------------|
| 7. — <i>Amanitaria pantherina</i> Fr. ex D.C. | |
| A. panthère | vénéneux |
| 8. — <i>Amanitaria Eliae</i> Q. | |
| A. d'Elie | ? |
| 9. — <i>Amanitaria gemmata</i> Fr. | |
| A. jonquille | bon comestible |
| 10. — <i>Amanitaria muscaria</i> Fr. ex L. et sa | |
| var. <i>regalis</i> Fr. | |
| A. tue-mouche | vénéneux |

Section AMANITA ss. restr.

néant

Section AMANITOPSIS Roze

- | | |
|--|----------------|
| 11. — <i>Amanitopsis vaginata</i> Fr. ex. Bull. et | |
| sa var. <i>fulva</i> Schaef. | |
| A. vaginée | bon comestible |
| 12. — <i>Amanitopsis umbrinolutea</i> Secr. | |
| A. brun-jaune | comestible |

Cette dernière espèce voisine de *A. vaginata* est très bien caractérisée par les cernes foncés noirâtres qui limitent et accusent les cannelures de la marge du chapeau, n'a été récoltée qu'en spécimen unique, dans sa forme des feuillus de la plaine sous taillis dans la proche banlieue de Morlaix au début de novembre 1966.

B. — Genre LIMACELLA Gilb.

- | | |
|---|------------|
| 13. — <i>Limacella lenticularis</i> (Fr. ex. Lasch) | |
| L. lenticulaire | comestible |

Il ne nous paraît pas utile de donner la diagnose de ces différentes espèces. Il existe actuellement d'excellents manuels pratiques à la portée de tous et que chacun peut consulter avec facilité. En particulier H. ROMAGNESI a fait paraître récemment un « Petit Atlas des Champignons » 3 vol., et J. E. et M. LANGE un « Guide des Champignons » 1 vol. que nous ne pouvons que conseiller vivement à tous les Mycophages et Mycologues.